

Randonner en présence du loup

En novembre dernier, quelle ne fut pas la surprise de cette habitante de Genolier qui courrait au lever du soleil dans le Bois de Chênes lorsqu'elle s'est trouvée face à un loup. Un échange de regards et l'animal a disparu. Avec l'arrivée de l'hiver, les loups suivent les cerfs en plaine. Dès lors, la possibilité de rencontres avec cette population augmente.

Dans un communiqué publié en fin d'année, le Canton de Vaud indique la bonne attitude à adopter face au loup (voir encadré). Il rappelle que «la très grande majorité des interactions se déroule sans agressivité et que ces situations ont lieu le plus souvent en présence d'un chien qui éveille l'intérêt du loup». Dans tous les cas, ces rencontres doivent être signalées au surveillant permanent de la faune de la circonscription concernée.



Photo d'illustration.
©PzoNatura / Niko Pekonen

Face au loup, rester calme

Les loups sont en général des animaux craintifs qui évitent les êtres humains. Toutefois, lorsqu'ils perçoivent une présence, les loups ne fuient pas forcément mais observent d'abord la situation pendant un moment, puis se retirent. L'Etat de Vaud rappelle le bon comportement à adopter en cas de rencontre :

- rester calme et garder une distance adéquate ;
- ne pas essayer de l'approcher ou de le photographier ;
- tenir son chien en laisse ;
- se retirer lentement, ne pas fuir en courant ;
- si le loup ne s'en va pas ou que la situation est ambiguë, parler fort ou taper des mains ;
- si le loup s'approche tout de même, s'arrêter, crier, se faire le plus grand possible, essayer de l'intimider, lui jeter éventuellement un objet, tout en lui laissant de la place pour qu'il puisse battre en retraite.